

FORMATION

« À chaque produit son statut : les clés pour un positionnement réglementaire réussi »

DEUX MATINÉES : LUNDI 24 & MARDI 25 JUIN 2024

DISPOSITIF MÉDICAL / COSMÉTIQUE / MÉDICAMENT / BIOCIDÉ / COMPLÉMENT ALIMENTAIRE / DADFMS / PRODUIT D'USAGE COURANT

Les 24 & 25 Juin
9h00 – 12h30



Objectifs

- Valider ses acquis réglementaires concernant les différentes catégories de produits de santé.
- Appréhender les contraintes.
- Etudier et expérimenter sur un ou plusieurs cas concrets.
- Questions/Réponses - Echange et débat sur le sujet.

Public concerné

- Toute personne impliquée dans le processus de développement et/ou de commercialisation (DG, chef de projet, services R&D, réglementaire ou marketing).

Prérequis

- Pas de prérequis particuliers pour la formation dans son ensemble, les bases sur les définitions seront reprises au début de la formation.

➡ Connexion des participants

➡ Présentations / Tour de table des attentes et objectifs de chacun

Les clés essentielles à maîtriser

- **Compléments alimentaires / AGS (Aliments pour groupes spécifiques)**
- **Médicaments**
- **Dispositifs médicaux**
 - Comment les distinguer ? Quels sont les points de vigilance particuliers pour sécuriser le statut ?
- **Cosmétiques**
- **Biocides**
- **Produits d'usage courant**
 - Quelles sont les contraintes et opportunités ?
- **Produits frontières :**
 - Identifier le bon statut, orienter le développement, acquérir les bons réflexes
 - Cas pratiques, logigramme

➡ **Quiz, exercices:** valider ses acquis



BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER À
CONTACT@PHARMANAGER-DEVELOPMENT.COM



PHARMANAGER
development

FORMATION

« A chaque produit son statut : les clés pour un positionnement réglementaire réussi »



Les 24 & 25 Juin
9h00 - 12h30

FORMATRICE



ELODIE
FRANÇOIS



SCAN ME

- Directrice Scientifique de Pharmedev Development
- Responsable du pôle scientifique - Aliments, Spécialités pharmaceutiques, Cosmétiques, Nutrition animale, Biocides Ingénieur Nutrition & Santé, spécialiste de la réglementation de la Nutrition animale

MOYENS PÉDAGOGIQUES PENDANT LA FORMATION

La formation se fera par l'outil de visioconférence Teams (un lien sera envoyé aux participants avant la formation pour y accéder). Le support de formation (Powerpoint) sera présenté en alternant exposés et discussions avec les formateurs. Remise d'une documentation pédagogique en version électronique.

MODALITÉS DE SUIVI, D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Evaluation des acquis à compléter en fin de formation, attestation de suivi de formation.

DATE ET LIEU - 2 MATINÉES DE WEBINAR

Lundi 24 et mardi 25 Juin (9h00-12h30)

TARIF PAR PERSONNE ET PAR SESSION

750 € HT (TVA : 20 %, soit 900 € TTC)

Pour vos demandes de prises en charge par votre Opérateur de Compétence (OPCO) Pharmedev Development possède un numéro de déclaration d'activité : 5249 03216 49.



BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER À
CONTACT@PHARMANAGER-DEVELOPMENT.COM



PHARMANAGER
development



BULLETIN D'INSCRIPTION

SESSION : « LES PRODUITS FRONTIÈRES : À CHAQUE PRODUIT SON STATUT. LES CLÉS POUR UN POSITIONNEMENT RÉGLEMENTAIRE RÉUSSI » - WEBINAR (24 & 25 JUIN 2024 DE 9H00 À 12H30) »

Nom de la société : _____

Nom du signataire : _____

N° TVA Intracommunautaire : _____

Responsable Formation de la société (e-mail obligatoire) : _____

(A défaut : Personne signataire de la convention de formation)

PARTICIPANTS

NOM :

PRÉNOM :

Fonction :

e-mail :

NOM :

PRÉNOM :

Fonction :

e-mail :

NOM :

PRÉNOM :

Fonction :

e-mail :

Si une adaptation particulière de la formation est nécessaire, liée notamment à une situation particulière de handicap, n'hésitez pas à nous en faire part.

Avant de vous inscrire, assurez-vous d'avoir pris connaissance des prérequis de la formation et valider que les objectifs sont en adéquation avec les attentes. N'hésitez pas à nous faire part de vos attentes en amont de la formation si nécessaire.

 **Attentes et objectifs individuels :**

TOTAL : € HT

Pharmanager Development se réserve le droit d'annuler la formation en cas d'inscriptions insuffisantes. En cas d'annulation, Pharmanager Development préviendra les participants au minimum 5 jours ouvrés avant la date prévue de la formation.

IMPORTANT : Nos formations sont éligibles à la prise en charge par un OPCO. Cependant la facture sera établie et due par la société participante, en amont de la réalisation de la formation.

NOM ET ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ À FACTURER :

Date :

Signature :



BULLETIN D'INSCRIPTION À RENOYER À
CONTACT@PHARMANAGER-DEVELOPMENT.COM



PHARMANAGER
development